

20 octobre 2010



Pionnier des courtiers conseils en financement d'entreprises, CREDITRELAX tisse sa toile et crée une agence pour le Nord

Depuis sa création en 2005, CREDITRELAX a négocié plus de 225 millions d'euros de financements d'investissement pour les entrepreneurs, dans tous les secteurs d'activité. Jusqu'alors présente à Paris et dans le Sud-Est, la société développe désormais un réseau d'agences pour être au plus près de ses clients potentiels et de ses partenaires locaux.

Nizar Sabili, ancien directeur de banque basé à Lille, rayonnera sur la région Nord. Sa présence permettra de conforter et approfondir les relations de CREDITRELAX avec ses partenaires bancaires sur le terrain. Au plus près du tissu économique local, son rôle sera également de détecter et de suivre les projets d'investissement auxquels CREDITRELAX peut apporter son expertise.

Pourquoi faire appel à un courtier ?

En trois mots : pour gagner du temps, de l'argent et préserver l'énergie dont l'entrepreneur a besoin pour mener son entreprise.

CREDITRELAX est né de ce constat il y a 5 ans, et ses créateurs étaient alors dans les tous premiers à se lancer dans le courtage de financement professionnel. Ses clients sont des entreprises ou des professionnels qui ont des projets de création ou de reprise de société, de croissance externe (fonds de commerce, parts sociales), ou d'acquisition de foncier/immobilier (terrains, bureaux, locaux commerciaux, entrepôts).

Un exemple récent dans la région

CREDITRELAX a obtenu pour une restauratrice Lilloise le financement nécessaire à l'acquisition des murs du restaurant qu'elle exploite depuis une vingtaine d'années. La banque historique du restaurant avait, au terme de 3 mois d'étude, exigé 20% d'apport et un nantissement de liquidités. Après un examen complet de la situation, nous avons été en mesure de décrocher un financement correspondant aux demandes du client (à 100% : apport simple des frais de notaire) en un mois.

A propos de CREDITRELAX

Jean-Philippe Deltour et Stéphane Kirsch ont créé CREDITRELAX en 2005, afin d'aider les créateurs d'entreprise, les dirigeants de PME-PMI et les professionnels à obtenir dans de meilleures conditions le financement de leurs investissements. Depuis cette date, ils ont négocié avec les banquiers 225 millions € de financements de projets, une expérience acquise dans tous les secteurs d'activité, en particulier dans le domaine de la franchise. Leurs interventions portent sur tous les projets de financement à long terme : achats de fonds de commerce, de parts sociales, d'immobilier ou foncier (terrains, bureaux, locaux commerciaux, entrepôts ...). CREDITRELAX assure le conseil, le montage la négociation et le suivi du dossier de financement, jusqu'à l'obtention de l'accord final.

Contact presse

Catherine Toulemonde
06 14 08 03 12 / 01 45 24 07 46
ctoule@club-internet.fr